

AUTO-MOTO-ECOLE LES ARCADES

ZC - 85 rue Raymond Poincaré

54136 BOUXIERES-AUX-DAMES

Agrément : E160 540 003 0 - Siret : 819 028 291 00014 - N° Déclaration d'Activité : 44540355254

Objet : Enregistrement des dossiers d'inscription dématérialisé dans l'établissement de conduite

Nous vous rappelons que pour procéder à l'inscription d'un ou d'une candidat(e) à tous permis de conduire, il convient de fournir les documents suivants (versions originales afin de les scanner recto-verso dans l'établissement) à l'appui de la demande et cela dans les plus brefs délais :

- Un justificatif d'identité (recto-verso) du ou de la candidat(e) et celui du détenteur de l'autorité parentale si le ou la candidat(e) est un(e) mineur(e),
- Un permis de conduire (recto-verso) si le ou la candidat(e) passe un nouveau permis,
- Cinq enveloppes A5 (minimum 50 g) et deux enveloppes DL (minimum 20 g) prêt-à-poster (minimum 50 g) sans adresse ni nom,
- Un justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, etc.) de moins de 6 mois et le justificatif d'identité (recto-verso) de l'hébergeur si le ou la candidat(e) ne peut pas fournir de justificatif de domicile à son nom,
- Une Attestation d'hébergement si le justificatif de domicile n'est pas au nom du ou de la candidat(e),
- Cinq photos d'identité (dont une photo numérique d'identité avec signature) au format **E-Photo** chez un photographe ou à un photomaton devant être **Agréé ANTS**,
- Une adresse mail (non utilisée pour une inscription à un permis) et un numéro de téléphone portable minimum,
- Soit l'ASSR1 et ASSR2 pour les jeunes nés à compter du 1^{er} janvier 1988, soit la photocopie de de l'ASR pour les autres candidats (si pas de permis de conduire),
- Si le ou la candidat(e) est français(e) et âgé(e) de plus de 17 ans et de moins de 25 ans, la copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou de l'attestation provisoire en instance de convocation à la JDC ou de l'attestation individuelle d'exemption ou une attestation sur l'honneur fournie par l'établissement,
- Si le ou la candidat(e) est étranger(e), un justificatif de régularité du séjour ou si vous êtes dispensé de détenir un titre de séjour, une preuve de votre présence en France depuis au moins 6 mois (feuille de paie, quittance de loyer...),
- Si nécessaire, le formulaire Cerfa n°14880*01 (avis médical pour problèmes de santé, suspension, annulation ou invalidation du permis de conduire).

L'auto-école procède à l'inscription en ligne, le ou la candidat(e) recevra un courriel sur la boîte mail qu'il a déclaré. Ce courriel lui demandera d'activer le compte créé en son nom par l'auto-école. Le ou la candidat(e) devra y répondre sous les 7 jours sinon l'inscription sera caduque et toutes les pièces devront être réinstructes.

Merci de votre compréhension.

La Direction